



RAPPORT D'ACTIVITE 2019/2020

SLE MOSELLE

La mission des Sociétés Locale d'Epargne (SLE) est de promouvoir le sociétariat et de soutenir les valeurs coopératives de la Caisse d'Epargne. Cela se concrétise par l'implication des SLE dans les projets d'économie locale et dans les actions de philanthropie.

Les administrateurs sont les relais de la Caisse d'Epargne au sein de leur territoire. Ainsi, ils constituent la veille locale en informant des dysfonctionnements et en faisant part de leurs idées, souhaits pouvant être appliqués à la Caisse d'Epargne.

Ces réflexions, idées, informations sont reprises lors des Conseils d'Administration et sont répercutés au sein des directions opérationnelles de la Caisse.

La Caisse d'épargne continue son soutien aux associations :

- Savoirs pour Réussir luttant en particulier contre l'illettrisme en mettant en place des tutorats bénévoles en Alsace
- Parcours Confiance permettant à des personnes éloignées des circuits bancaires classiques de reprendre pied par l'octroi de microcrédits
- Finances et Pédagogie qui informe et forme toutes les générations sur les problématiques liées à l'argent.

La Caisse d'Epargne est présente sur tous les marchés : particuliers, entreprises, professionnels et reste le partenaire privilégié des bailleurs sociaux et des collectivités territoriales. Elle s'investit également dans les projets de créations d'incubateurs de start-up sur l'ensemble de son territoire.

La fin de l'exercice est marquée par une crise sans précédent liée aux mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la pandémie du COVID-19.

Les SLE ont dû adapter leur fonctionnement à la situation de confinement.

Des mesures exceptionnelles ont été prises pour concilier la sauvegarde des administrateurs, des sociétaires, tout en respectant les exigences statutaires.

Les parts sociales

SLE MOSELLE	30-avr-20	31-mai-19	Evolution
NOMBRE DE SOCIETAIRES	82 347	90 896	- 8 549
CAPITAL DE LA SLE	221 590 600	215 144 480	6 446 120
COMPTE COURANT ASSOCIES	94 438 600	87 992 480	6 446 120
RACHATS ORDINAIRES EN ATTENTE	5 100 720	5 912 780	- 812 060
RACHATS EXTRAORDINAIRES TRAITES	5 026 940	64 738 720	- 59 711 780

2. La composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration compte 30 administrateurs et 1 censeur.

Conformément à l'article 25 des statuts de la SLE qui fixe la limite d'âge du Président à 72 ans, M. MICHAUX a démissionné de la Présidence le 3 mars 2020.

Monsieur HENAFF est élu Président.

La SLE est représentée au COS par son Président.

Le Président du Conseil d'Administration	HENAFF	Jean-Luc
La Vice-Présidente	BACKSCHEIDER	Geneviève
Les administrateurs :	ADLER	Cécilia
	ARNOULD	Robert
	BAUER	Didier
	BEAUMET	Philippe
	BECK	Christian
	BITSCH	Christian
	BOURSON	Jean-Jacques
	CHANEL	Séverine
	COQUE	Michel
	DAMOUR	Florence
	DI LORENZO	Joseph
	FERRERO	Marc
	GOSSIEAUX	Thierry
	GRIESMAYER	Bernard
	HUGUIER	Gérard
	JUNG	Richard
	KLASKALA	Jessica
	KLOTZ	Elisabeth
	LEMALE	Jean-Pierre
	MANGENOT	Gérard
	MARX	Vanessa
	MICHAUX	Gérard
	MULLER	Christiane
	MULLER	Patrice
	POINSIGNON	Denis
	SCHMIDT	Philippe
	THIS	Jean-Charles
	TRIFFAUT	Françoise
Le censeur :	DEGLIN	Daniel

3. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois au cours de l'exercice écoulé pour traiter les points réglementaires qui incombent au Conseil d'Administration :

- Le 18 novembre 2019
- Le 3 mars 2020
- Le 28 mai 2020

La fin du confinement était annoncée pour le 11 mai 2020. Cependant, les conditions de sortie n'étant pas clairement définies avant cette date, et soucieuse de ne pas imposer aux administrateurs des déplacements à risque, le Conseil d'Administration du mois de mai s'est tenu en audio conférence.

Avant la tenue du Conseil d'administration, les administrateurs ont pu suivre une formation sur la Protection de la clientèle animée par un formateur de Finances et Pédagogie.

4. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue le 1^{er} juillet 2019 pour validation des comptes de la SLE. Elle s'est terminée autour d'un cocktail animé par un groupe de jazz.

5. Les Missions d'Intérêt Général

Par délégation du Directoire de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, les SLE ont compétence à s'investir dans les missions d'intérêt général de la Caisse d'Epargne sur son territoire.

Ces actions sont portées par le Fonds de dotation **Ecureuil et Solidarité** qui finance les demandes de subvention présentées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui ont un projet de développement de leurs activités. Le Comité de Sélection du Fonds de dotation s'est réuni les 25 juin et 18 décembre 2019.

Organisme	Projet	Montant sollicité
Association Pyramide Est	Lutte contre la fracture numérique des personnes en situation d'handicap en reconversion	5 000,00 €
Association Française de Premiers Répondants	10 minutes pour une vie	5 000,00 €
Association Athènes	Réhabilitation d'un immeuble d'hébergement d'urgence	8 000,00 €
Metz Mécènes Solidaires	soutien à MMS et création d'un appel à projet en commun	15 000,00 €
Association Jacques Prévert - EHPAD Pavillon du Soleil	Acquisition d'un PASS	3 000,00 €
Association Centre maternel le Nid	Acquisition d'une cuisine pédagogique	5 000,00 €
Total		41 000,00 €

Les projets qui sont financés par la Caisse d'Epargne sur le territoire de la SLE font l'objet d'une étude préalable pour avis du Conseil d'Administration. Ces projets sont ensuite suivis et évalués sur le terrain par des administrateurs.

De plus, face à la situation de crise sans précédent, la Caisse d'Epargne Grand Est Europe s'est engagée rapidement auprès des acteurs indispensables au fonctionnement du quotidien. Pour cela, elle a mis en place une enveloppe SOLIDARITE COVID-19 pour leur venir en aide. Parmi les premières associations à avoir profité de cette enveloppe, nous pouvons citer : Le Secours Populaire de la Marne, l'Association d'Aide à Domicile de Bétheny, l'Association Equilibre Marne, l'Association « A l'écoute » de Bischwiller.

Parcours Confiance est constitué de deux structures distinctes en Lorraine-Champagne-Ardenne pour la première et en Alsace pour la deuxième

La SLE est représentée à leurs Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale d'Alsace se sont réunis le 11 décembre 2019.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de Lorraine-Champagne-Ardenne se sont réunis le 29 mai 2019 puis une 2^{ème} réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le 19 novembre 2019.

6. Les Administrateurs référents

Les premières réunions d'administrateurs se sont tenues en 2019.

Les référents Animation le 3 octobre 2019

La réunion s'est tenue en deux temps. Le matin était consacré à l'information : bilan des AG, communication, animations.

L'après-midi a laissé les administrateurs s'exprimer autour de trois tableaux : les Conseils d'Administration, les Assemblées Générales et les sites accessibles aux sociétaires et aux administrateurs.

Les référents Qualité la 1er octobre 2019

La réunion s'est également tenue en deux temps. La première partie de la journée était consacrée à la présentation des différents dispositifs d'écoute des clients : Qualité Haute Définition (QHD), baromètre BDR...

La seconde partie de la réunion a permis aux 3 groupes de travail de s'exprimer sur le conseil d'administration, les assemblées générales et le site des sociétaires.

Les référents Innovation le 11 octobre 2019

La réunion s'est déroulée au 89C3, lieu collaboratif dédié à la transformation digitale, situé à Metz. Les administrateurs ont pu découvrir les dernières innovations (SECURPASS, NUMAIRIC, CRÉDIT IMMO...) développer par 89C3. Ils ont pu également tester en avant-première l'application B'DIGIT outil multi-devices de formation disponible depuis n'importe quel support (ordinateur, tablette, smartphone). La journée s'est clôturée par une animation innovation sociale « un atelier anti-gaspi » réalisée par l'association La Conserverie Locale.

7. Rapport financier de la SLE

La Société Locale d'Epargne n'a pas d'activité bancaire et de ce fait ne reçoit qu'un seul produit qui est constitué de la rémunération par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, du capital de la SLE placé dans le capital de la Caisse d'Epargne.

Avec ce produit la SLE doit répondre à ses trois obligations financières :

- Assurer son fonctionnement. En l'occurrence, la principale dépense est l'organisation de l'assemblée générale ;
- Payer ses impôts ;
- Payer l'intérêt aux parts sociales de ses sociétaires.

Le bilan:

ACTIF	31-mai-20	31 mai 2019	PASSIF	31 mai 2020	43616
ACTIF IMMOBILISE	221 590 600,00	215 144 480,00	CAPITAUX PROPRES	224 595 797,72	218 507 428,87
Immobilisations financières- titres Ca	127 152 000,00	127 152 000,00	Capital	221 590 600,00	215 144 480,00
- créances rattachées CCA	94 438 600,00	87 992 480,00	Réserves	2 000,00	2 000,00
			Prime de fusion	304 309,98	304 309,98
			Report à nouveau	29 862,77	73 910,75
			Résultat de l'exercice	2 669 024,97	2 982 728,14
ACTIF CIRCULANT	3 294 836,59	3 625 080,51	DETTES	289 638,87	262 131,64
Autres créances (Int à rec CCA)	1 150 728,84	1 124 338,73	Fournisseurs	236 673,87	204 630,64
Disponibilités	2 144 107,75	2 500 741,78	Etat IS	52 965,00	57 501,00
TOTAL GENERAL	224 885 436,59	218 769 560,51	TOTAL GENERAL	224 885 436,59	218 769 560,51

Le compte de résultat :

CHARGES	31 mai 2020	31 mai 2019	PRODUITS	31 mai 2020	31 mai 2019
CHARGES D'EXPLOITATION	236 673,87	204 638,59	PRODUITS FINANCIERS	3 185 160,84	3 489 365,73
Autres charges externes	236 673,87	204 638,59			·
IMPOT/BENEFICES	279 462,00	301 999,00	Produits de participations	3 185 160,84	3 489 365,73
TOTAL DES CHARGES	516 135,87	506 637,59			
Solde créditeur (bénéfice)	2 669 024,97	2 982 728,14	TOTAL DES PRODUITS	3 185 160,84	3 489 365,73
TOTAL GENERAL	3 185 160,84	3 489 365,73	TOTAL GENERAL	3 185 160,84	3 489 365,73

L'affectation du résultat :

Origines		
Report à nouveau antérieur		29 862,77
Résultat de l'exercice		2 669 024,97
Affectations		
RAN-dividende validé AG condition s	2 683 208,44	
Report à nouveau	15 679,30	
TOTAUX	2 698 887,74	2 698 887,74